# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

# 1. Identification

Identificateur de produit **DEVCON® Flexane® Primer FL-10** 

Autres moyens d'identification

15980 SKU#

Usage recommandé Non disponible. Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

**ITW Performance Polymers** Nom de la société

**Adresse** 35 Brownridge Rd

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Service à la clientèle Personne-ressource 978-777-1100 Numéro de téléphone

Télécopieur Courriel

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

800-424-9300

Non disponible. **Fournisseur** 

# 2. Identification des dangers

**Dangers physiques** Dangers pour la santé Liquides inflammables Catégorie 2 Toxicité aiguë, voie orale Catégorie 4 Toxicité aiguë, par inhalation Catégorie 4 Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A Cancérogénicité Catégorie 2 Toxicité pour la reproduction Catégorie 2

Toxicité pour certains organes cibles -

exposition unique

Irritation des voies respiratoires de catégorie

Catégorie 3 - effets narcotiques

Catégorie 2

Catégorie 1

Toxicité pour certains organes cibles -

Toxicité pour certains organes cibles -

exposition unique

Non classé.

expositions répétées

Danger par aspiration

**Dangers environnementaux** 

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Mention de danger

Liquide et vapeur très inflammables. Nocif en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-10 SDS CANADA

#### Conseil de prudence

#### Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

#### Intervention

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des veux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié.

Stockage

Tenir au frais. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche. Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

**Autres dangers** 

Un liquide inflammable accumulant l'électricité statique peut devenir électrostatiquement chargé, même avec de l'équipement mis à la masse et mis à la terre. Des étincelles peuvent allumer les liquides et les vapeurs. Peut provoquer un feu à inflammation instantanée ou une explosion.

Renseignements supplémentaires Aucune.

# 3. Composition/information sur les ingrédients

# Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
ISOPROPANOL	·	67-63-0	15 - 40
MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE		108-10-1	15 - 40
TOLUÈNE		108-88-3	15 - 40
ÉTHANOL		64-17-5	1 - 5
ALCOOL MÉTHYLIQUE		67-56-1	0.1 - 1
Autres composant sous les niveau	ıx à déclarer		0.1 - 1

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

### 4. Premiers soins

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut Inhalation

confortablement respirer. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Appeler un centre

antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas Contact avec la peau

d'irritation cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Laver les vêtements

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les Contact avec les yeux

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Ne pas faire Ingestion

vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré la substance. Pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve

antireflux ou d'un autre appareil médical respiratoire approprié.

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-10 SDS CANADA 15980 Version n°: 05 Date de révision: 08-Juillet-2021 Date d'émission : 25-Avril-2019

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut irriter les voies respiratoires. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Informations générales

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures thermiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rinçant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse antialcool. Dioxyde de carbone (CO2). Pour de petits incendies seulement, on peut utiliser une poudre chimique, du dioxyde de carbone, du sable ou de la terre. Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

**Agents extincteurs** inappropriés

Dangers spécifiques du produit dangereux

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer sur une distance considérable jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flammes. Ce produit est un mauvais conducteur d'électricité et peut devenir électrostatiquement chargé. Si une charge suffisante s'accumule, des mélanges inflammables peuvent s'enflammer. Pour réduire la possibilité de décharge statique, utiliser de bonnes procédures de mise à la masse et de mise à la terre. Ce liquide peut accumuler de l'électricité statique lors du remplissage de récipients correctement mis à la terre. Une accumulation d'électricité statique peut être grandement augmentée par la présence de petites quantités d'eau ou autres contaminants. Ce produit flotte ou peut s'enflammer sur une surface d'eau. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Équipement/directives de lutte

contre les incendies Méthodes particulières d'intervention

Risques d'incendie généraux

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Liquide et vapeur très inflammables.

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement. Transfert par moyen mécanique comme camion-citerne sous vide, camion à réservoir aspirateur ou tout autre récipient approprié pour la récupération ou l'élimination sécuritaire. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-10 SDS CANADA 3 / 13 15980 Version n°: 05 Date de révision: 08-Juillet-2021 Date d'émission : 25-Avril-2019

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiquer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Utiliser un matériau non combustible comme la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et le mettre dans un récipient pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Mettre le matériau dans des récipients appropriés, couverts et étiquetés. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

# 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir près d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Protéger le produit du rayonnement solaire direct. Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Minimiser les risques d'incendie à partir de substances inflammables et combustibles (y compris une poussière combustible et des liquides accumulant la statique) ou de réactions dangereuses avec des substances incompatibles. Les opérations de manipulation qui peuvent favoriser l'accumulation d'électricité statique comprennent, mais sans s'y limiter, les opérations de mélange, de filtration, de pompage à des débits élevés, de remplissage avec éclaboussures, de création de bruines ou de pulvérisations, de remplissage de réservoirs ou de contenants, de nettoyage de réservoirs, échantillonnage, de jaugeage, de changement de chargement et de camion aspirateur. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Utiliser d'outils ne produisant pas d'étincelles et du matériel antidéflagrant. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas goûter ni avaler. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas manipuler ce produit. Doit être manipulé dans des systèmes fermés, si possible. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Pour d'autres renseignements sur la mise à la masse et la mise à la terre de l'équipement, consulter le Code canadien de l'électricité (CSA C22.1) ou les pratiques recommandées en 2003 par l'API (American Petroleum Institute), « Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning, and Stray Currents » (Protection contre l'allumage causé par la statique, la foudre et les courants vagabonds) ou le document 77 de la NFPA (National Fire Protection Association), « Recommended Pratice on Static Electricity » (Pratique recommandée en ce qui a trait à l'électricité statique) ou le document 70 de la NFPA, « Code national de l'électricité ».

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Garder sous clef. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Éliminer les sources d'ignition. Éviter tout ce qui produit des étincelles. Mettre à la masse/à la terre le récipient et l'équipement. Ces précautions seules peuvent ne pas être suffisantes pour éliminer l'électricité statique. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients bien fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

#### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

# Limites d'exposition professionnelle

ETATS-UNIS. Valeurs limites d'exp Composants	osition de l'ACGIH Type	Valeur	
METHYL ALCOHOL (CAS	STEL	250 ppm	
67-56-1)	TWA	200 ppm	

4 / 13 15980 Version n°: 05 Date de révision: 08-Juillet-2021 Date d'émission : 25-Avril-2019

ÉTATS-UNIS.	Valeurs limit	tes d'exposition de l'AC	GIH
-------------	---------------	--------------------------	-----

	Туре	Valeur
THANOL (CAS 64-17-5)	STEL	1000 ppm
SOPROPANOL (CAS 7-63-0)	STEL	400 ppm
	TWA	200 ppm
METHYL ISOBUTYL KETONE (CAS 108-10-1)	STEL	75 ppm
	TWA	20 ppm
TOLUENE (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm
Canada. LEMT pour l'Alberta (Cod Composants	de de l'hygiène et de la sécurit Type	é au travail, Annexe 1, Tableau 2) Valeur
METHYL ALCOHOL (CAS 17-56-1)	STEL	328 mg/m3
		250 ppm
	TWA	262 mg/m3
		200 ppm
ETHANOL (CAS 64-17-5)	TWA	1880 mg/m3
		1000 ppm
SOPROPANOL (CAS 7-63-0)	STEL	984 mg/m3
		400 ppm
	TWA	492 mg/m3
		200 ppm
METHYL ISOBUTYL KETONE (CAS 108-10-1)	STEL	307 mg/m3
		75 ppm
	TWA	205 mg/m3
		FO nom
		50 ppm
OLUENE (CAS 108-88-3)	TWA	188 mg/m3
OLUENE (CAS 108-88-3)	TWA	
Canada. LEMT pour la Colombie-l	Britannique. (Valeurs limites d	188 mg/m3 50 ppm 'exposition en milieu de travail pour les substances
Canada. LEMT pour la Colombie-l himiques, Réglementation sur la	Britannique. (Valeurs limites d	188 mg/m3 50 ppm 'exposition en milieu de travail pour les substances
Canada. LEMT pour la Colombie-le chimiques, Réglementation sur la Composants  METHYL ALCOHOL (CAS	Britannique. (Valeurs limites d I santé et sécurité au travail 29	188 mg/m3 50 ppm 'exposition en milieu de travail pour les substances 6/97, ainsi modifiée
Canada. LEMT pour la Colombie-le chimiques, Réglementation sur la Composants  METHYL ALCOHOL (CAS	Britannique. (Valeurs limites d I santé et sécurité au travail 29 Type	188 mg/m3 50 ppm 'exposition en milieu de travail pour les substances 16/97, ainsi modifiée Valeur
Canada. LEMT pour la Colombie-le chimiques, Réglementation sur la Composants METHYL ALCOHOL (CAS 67-56-1)	Britannique. (Valeurs limites d n santé et sécurité au travail 29 Type STEL	188 mg/m3 50 ppm  'exposition en milieu de travail pour les substances 6/97, ainsi modifiée Valeur 250 ppm
Canada. LEMT pour la Colombie-lehimiques, Réglementation sur la Composants  METHYL ALCOHOL (CAS 67-56-1)  ETHANOL (CAS 64-17-5)  SOPROPANOL (CAS	Britannique. (Valeurs limites d I santé et sécurité au travail 29 Type STEL TWA	188 mg/m3 50 ppm  'exposition en milieu de travail pour les substances 16/97, ainsi modifiée Valeur  250 ppm  200 ppm
Canada. LEMT pour la Colombie-lehimiques, Réglementation sur la Composants  METHYL ALCOHOL (CAS 67-56-1)  ETHANOL (CAS 64-17-5)  SOPROPANOL (CAS	Britannique. (Valeurs limites d n santé et sécurité au travail 29 Type STEL TWA STEL STEL TWA	188 mg/m3 50 ppm  'exposition en milieu de travail pour les substances 16/97, ainsi modifiée Valeur  250 ppm 200 ppm 1000 ppm 400 ppm 200 ppm
Canada. LEMT pour la Colombie-lehimiques, Réglementation sur la Composants  METHYL ALCOHOL (CAS 67-56-1)  ETHANOL (CAS 64-17-5)  SOPROPANOL (CAS 67-63-0)	Britannique. (Valeurs limites d santé et sécurité au travail 29 Type STEL TWA STEL STEL TWA STEL	188 mg/m3 50 ppm  'exposition en milieu de travail pour les substances 16/97, ainsi modifiée Valeur  250 ppm 200 ppm 1000 ppm 400 ppm 200 ppm 75 ppm
Canada. LEMT pour la Colombie-lehimiques, Réglementation sur la Composants  METHYL ALCOHOL (CAS 67-56-1)  ETHANOL (CAS 64-17-5)  SOPROPANOL (CAS 67-63-0)  METHYL ISOBUTYL  KETONE (CAS 108-10-1)	Britannique. (Valeurs limites de santé et sécurité au travail 29 Type  STEL  TWA  STEL  STEL  TWA  STEL  TWA  STEL  TWA  STEL  TWA  STEL  TWA  STEL	188 mg/m3 50 ppm  'exposition en milieu de travail pour les substances 6/97, ainsi modifiée Valeur  250 ppm 200 ppm 1000 ppm 400 ppm 200 ppm 75 ppm 20 ppm 20 ppm
Canada. LEMT pour la Colombie-lehimiques, Réglementation sur la Composants  METHYL ALCOHOL (CAS 67-56-1)  ETHANOL (CAS 64-17-5)  SOPROPANOL (CAS 67-63-0)  METHYL ISOBUTYL  KETONE (CAS 108-10-1)	Britannique. (Valeurs limites d santé et sécurité au travail 29 Type STEL TWA STEL STEL TWA STEL	188 mg/m3 50 ppm  'exposition en milieu de travail pour les substances 16/97, ainsi modifiée Valeur  250 ppm 200 ppm 1000 ppm 400 ppm 200 ppm 75 ppm
Canada. LEMT pour la Colombie-lehimiques, Réglementation sur la Composants METHYL ALCOHOL (CAS 67-56-1) ETHANOL (CAS 64-17-5) SOPROPANOL (CAS 67-63-0) METHYL ISOBUTYL KETONE (CAS 108-10-1) FOLUENE (CAS 108-88-3) Canada. LEMT de Manitoba (Règle Composants	Britannique. (Valeurs limites de santé et sécurité au travail 29 Type  STEL  TWA  STEL  STEL  TWA  STEL	188 mg/m3 50 ppm  Pexposition en milieu de travail pour les substances 6/97, ainsi modifiée Valeur  250 ppm 200 ppm 1000 ppm 400 ppm 200 ppm 75 ppm 20 ppm

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-10

SDS CANADA 15980 Version n°: 05 Date de révision: 08-Juillet-2021 Date d'émission : 25-Avril-2019

Composants	Туре	000
ET	TWA	200 ppm
ETHANOL (CAS 64-17-5)	STEL	1000 ppm
SOPROPANOL (CAS 37-63-0)	STEL	400 ppm
	TWA	200 ppm
METHYL ISOBUTYL KETONE (CAS 108-10-1)	STEL	75 ppm
	TWA	20 ppm
TOLUENE (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm
Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co Composants	ontrôle de l'exposition à des age Type	nts biologiques et chimiques) Valeur
METHYL ALCOHOL (CAS	STEL	250 ppm
67-56-1)		• •
	TWA	200 ppm
ETHANOL (CAS 64-17-5)	STEL	1000 ppm
ISOPROPANOL (CAS 67-63-0)	STEL	400 ppm
	TWA	200 ppm
METHYL ISOBUTYL KETONE (CAS 108-10-1)	STEL	75 ppm
	TWA	20 ppm
TOLUENE (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm
Canada. LEMT du Québec, (Minis Composants	tère du Travail. Règlement sur la Type	a santé et la sécurité du travail) Valeur
	STEL	328 mg/m3
	STEL	328 mg/m3 250 ppm
	STEL TWA	-
		250 ppm
67-56-1)		250 ppm 262 mg/m3
67-56-1)	TWA	250 ppm 262 mg/m3 200 ppm
ETHANOL (CAS 64-17-5)	TWA	250 ppm 262 mg/m3 200 ppm 1880 mg/m3
ETHANOL (CAS 64-17-5) SOPROPANOL (CAS	TWA TWA	250 ppm 262 mg/m3 200 ppm 1880 mg/m3 1000 ppm
ETHANOL (CAS 64-17-5) SOPROPANOL (CAS	TWA TWA	250 ppm 262 mg/m3 200 ppm 1880 mg/m3 1000 ppm 1230 mg/m3
ETHANOL (CAS 64-17-5) SOPROPANOL (CAS	TWA TWA STEL	250 ppm 262 mg/m3 200 ppm 1880 mg/m3 1000 ppm 1230 mg/m3
ETHANOL (CAS 64-17-5) ISOPROPANOL (CAS 67-63-0) METHYL ISOBUTYL	TWA TWA STEL	250 ppm 262 mg/m3 200 ppm 1880 mg/m3 1000 ppm 1230 mg/m3 500 ppm 983 mg/m3
ETHANOL (CAS 64-17-5)  SOPROPANOL (CAS 637-63-0)	TWA TWA STEL TWA	250 ppm 262 mg/m3 200 ppm 1880 mg/m3 1000 ppm 1230 mg/m3 500 ppm 983 mg/m3 400 ppm
ETHANOL (CAS 64-17-5)  SOPROPANOL (CAS 637-63-0)	TWA TWA STEL TWA	250 ppm 262 mg/m3 200 ppm 1880 mg/m3 1000 ppm 1230 mg/m3 500 ppm 983 mg/m3 400 ppm 307 mg/m3
ETHANOL (CAS 64-17-5)  SOPROPANOL (CAS 637-63-0)	TWA TWA STEL TWA STEL	250 ppm 262 mg/m3 200 ppm 1880 mg/m3 1000 ppm 1230 mg/m3 500 ppm 983 mg/m3 400 ppm 307 mg/m3
ETHANOL (CAS 64-17-5) ISOPROPANOL (CAS 67-63-0) METHYL ISOBUTYL KETONE (CAS 108-10-1)	TWA TWA STEL TWA STEL TWA	250 ppm 262 mg/m3 200 ppm 1880 mg/m3 1000 ppm 1230 mg/m3 500 ppm 983 mg/m3 400 ppm 307 mg/m3 75 ppm 205 mg/m3 50 ppm
ETHANOL (CAS 64-17-5) SOPROPANOL (CAS 637-63-0) METHYL ISOBUTYL KETONE (CAS 108-10-1)	TWA TWA STEL TWA STEL	250 ppm 262 mg/m3 200 ppm 1880 mg/m3 1000 ppm 1230 mg/m3 500 ppm 983 mg/m3 400 ppm 307 mg/m3 75 ppm 205 mg/m3 50 ppm 188 mg/m3
	TWA TWA STEL TWA STEL TWA TWA TWA	250 ppm 262 mg/m3 200 ppm 1880 mg/m3 1000 ppm 1230 mg/m3 500 ppm 983 mg/m3 400 ppm 307 mg/m3 75 ppm 205 mg/m3 50 ppm 188 mg/m3 50 ppm
ETHANOL (CAS 64-17-5) ISOPROPANOL (CAS 67-63-0) METHYL ISOBUTYL KETONE (CAS 108-10-1) TOLUENE (CAS 108-88-3) Canada. LEMT pour la Saskatche Composants	TWA TWA STEL TWA STEL TWA TWA TWA TWA	250 ppm 262 mg/m3 200 ppm 1880 mg/m3 1000 ppm 1230 mg/m3 500 ppm 983 mg/m3 400 ppm 307 mg/m3 75 ppm 205 mg/m3 50 ppm 188 mg/m3 50 ppm 188 mg/m3 50 ppm
ETHANOL (CAS 64-17-5) ISOPROPANOL (CAS 67-63-0)  METHYL ISOBUTYL KETONE (CAS 108-10-1)  TOLUENE (CAS 108-88-3)  Canada. LEMT pour la Saskatche	TWA TWA STEL TWA STEL TWA TWA TWA	250 ppm 262 mg/m3 200 ppm 1880 mg/m3 1000 ppm 1230 mg/m3 500 ppm 983 mg/m3 400 ppm 307 mg/m3 75 ppm 205 mg/m3 50 ppm 188 mg/m3 50 ppm
ETHANOL (CAS 64-17-5) ISOPROPANOL (CAS 67-63-0)  METHYL ISOBUTYL KETONE (CAS 108-10-1)  TOLUENE (CAS 108-88-3)  Canada. LEMT pour la Saskatche Composants  METHYL ALCOHOL (CAS	TWA TWA STEL TWA STEL TWA TWA TWA TWA	250 ppm 262 mg/m3 200 ppm 1880 mg/m3 1000 ppm 1230 mg/m3 500 ppm 983 mg/m3 400 ppm 307 mg/m3 75 ppm 205 mg/m3 50 ppm 188 mg/m3 50 ppm 188 mg/m3 50 ppm

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-10

SDS CANADA 15980 Version n°: 05 Date de révision: 08-Juillet-2021 Date d'émission : 25-Avril-2019

# Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la sécurité et la santé au travail, 1996, Tableau 21)

Composants	Туре	Valeur	
	8 heures	1000 ppm	
ISOPROPANOL (CAS 67-63-0)	15 minutes	400 ppm	
	8 heures	200 ppm	
METHYL ISOBUTYL KETONE (CAS 108-10-1)	15 minutes	75 ppm	
	8 heures	50 ppm	
TOLUENE (CAS 108-88-3)	15 minutes	60 ppm	
	8 heures	50 ppm	

#### Valeurs biologiques limites

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps d'échantillonnage
METHYL ALCOHOL (CAS 67-56-1)	15 mg/l	Méthanol	Urine	*
ISOPROPANOL (CAS 67-63-0)	40 mg/l	Acétone	Urine	*
METHYL ISOBUTYL KETONE (CAS 108-10-1)	1 mg/l	Méthylisobutylc étone	Urine	*
TOLUENE (CAS 108-88-3)	0.3 mg/g	o-crésol, avec hydrolyse	Créatinine dans l'urine	*
	0.03 mg/l	Toluène	Urine	*
	0.02 mg/l	Toluène	Sang	*

<sup>\* -</sup> Pour des détails sur l'échantillonnage, veuiller consulter le document source.

### Directives au sujet de l'exposition

Canada - LEMT pour l'Alberta : Désignation cutanée

ALCOOL MÉTHYLIQUE (CAS 67-56-1) Peut être absorbé par la peau. TOLUÈNE (CAS 108-88-3) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

ALCOOL MÉTHYLIQUE (CAS 67-56-1) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour le Manitoba : Désignation cutanée

ALCOOL MÉTHYLIQUE (CAS 67-56-1) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour l'Ontario : Désignation cutanée

ALCOOL MÉTHYLIQUE (CAS 67-56-1) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour le Québec : Désignation cutanée

ALCOOL MÉTHYLIQUE (CAS 67-56-1) Peut être absorbé par la peau. TOLUÈNE (CAS 108-88-3) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Saskatchewan : Désignation cutanée

ALCOOL MÉTHYLIQUE (CAS 67-56-1) Peut être absorbé par la peau. TOLUÈNE (CAS 108-88-3) Peut être absorbé par la peau.

États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH : Désignation cutanée

ALCOOL MÉTHYLIQUE (CAS 67-56-1) Peut être absorbé par la peau.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet. Protection du visage/des

yeux

Protection de la peau

Protection des mains Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-10 SDS CANADA 15980 Version n°: 05 Date de révision: 08-Juillet-2021 Date d'émission : 25-Avril-2019

Autre Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un

tablier imperméable.

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet. Protection respiratoire

**Dangers thermiques** Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

# 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** Liquide.

État physique Liquide. **Forme** Liquide. Couleur Bleu. Odeur De solvant. Seuil olfactif Non disponible.

Point de fusion et point de

congélation

pН

-94.9 °C (-138.82 °F) estimation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition 82.5 °C (180.5 °F) estimation

Point d'éclair 10.0 °C (50.0 °F) estimation

Taux d'évaporation Non disponible. Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

1.3 % estimation

Non disponible.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

12 % estimation

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Non disponible.

Tension de vapeur 40.87 hPa estimation Densité de vapeur Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible. Coefficient de partage Non disponible.

n-octanol/eau

Densité relative

**Température** 

399 °C (750.2 °F) estimation

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. Viscosité Non disponible.

**Autres informations** 

Densité 0.87 g/cm3 estimation

Non explosif. Propriétés explosives

Inflammable IB estimation Classe d'inflammabilité

80 %

Propriétés comburantes Non oxydant.

Pourcentage de matières

volatiles

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-10 SDS CANADA 8 / 13 15980 Version n°: 05 Date de révision: 08-Juillet-2021 Date d'émission : 25-Avril-2019

**Densité** 0.87 estimation

**COV** 640 g/l

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

**Conditions à éviter** Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et de toute autre source d'ignition. Éviter les

températures supérieures à la température de décomposition. Éviter les températures supérieures

au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Acides. Agents comburants forts. Chlore Isocyanates

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

### 11. Données toxicologiques

#### Renseignements sur les voies d'exposition probables

**Inhalation** Nocif par inhalation. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Maux de tête. Nausée,

vomissements.

**Contact avec la peau** Provoque une irritation cutanée.

**Contact avec les yeux** Provoque une sévère irritation des yeux.

**Ingestion** Nocif en cas d'ingestion. L'aspiration de gouttelettes du produit dans les poumons par ingestion

ou vomissement peut provoquer une pneumonie chimique grave.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques

aux caractéristiques physiques, chimiques et

toxicologiques

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut irriter les voies respiratoires. Irritation de la peau. Peut provoquer des

rougeurs et des douleurs.

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Nocif par

inhalation.

Composants Espèces Résultats d'épreuves

ALCOOL MÉTHYLIQUE (CAS 67-56-1)

<u>Aiguë</u>

Cutané

DL50 Lapin 15800 mg/kg

ÉTHANOL (CAS 64-17-5)

Aiguë

Inhalation

CL50 Souris 39 mg/l, 4 heures

Orale

DL50 Rat 6.2 g/kg

ISOPROPANOL (CAS 67-63-0)

<u>Aiguë</u>

Cutané

DL50 Lapin 12800 mg/kg

Orale

DL50 Rat 4.7 g/kg

MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE (CAS 108-10-1)

<u>Aiguë</u>

Cutané

DL50 Lapin > 16000 mg/kg

Inhalation

CL50 Rat 8.2 mg/l, 4 heures

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-10 SDS CANADA

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

**TOLUÈNE (CAS 108-88-3)** 

Aiguë Cutané

**DL50** Lapin 12120 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée. Sensibilisation cutanée

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité Susceptible de provoguer le cancer.

Carcinogènes selon l'ACGIH

ISOPROPANOL (CAS 67-63-0) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE (CAS 108-10-1) A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

TOLUÈNE (CAS 108-88-3) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

ÉTHANOL (CAS 64-17-5) Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

ISOPROPANOL (CAS 67-63-0) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE (CAS 108-10-1) Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

**TOLUÈNE (CAS 108-88-3)** Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE (CAS 108-10-1) 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

TOLUÈNE (CAS 108-88-3) 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Effets chroniques

Toute inhalation prolongée peut être nocive. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Une exposition prolongée peut

causer des effets chroniques.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

ALCOOL MÉTHYLIQUE -0.77ÉTHANOL -0.31**ISOPROPANOL** 0.05 MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE 1.31 **TOLUÈNE** 2.73

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Ce produit contient des composés organiques volatils qui présentent un potentiel de formation Autres effets nocifs

photochimique d'ozone.

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-10 SDS CANADA 10 / 13 15980 Version n°: 05 Date de révision: 08-Juillet-2021 Date d'émission : 25-Avril-2019

# 13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux

d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur. le Code des déchets dangereux

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir: instructions d'élimination).

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

# 14. Informations relatives au transport

**TMD** 

**Numéro ONU** UN1993

Désignation officielle de transport de l'ONU

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Toluène, MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE), Limited Quantity

Classe de danger relative au transport

Classe Danger subsidiaire П Groupe d'emballage

Dangers environnementaux Non disponible.

Précautions spéciales pour

Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

l'utilisateur

IATA

**UN** number UN1993

**UN** proper shipping name

Transport hazard class(es)

Flammable liquid, n.o.s. (Toluene, METHYL ISOBUTYL KETONE), Limited Quantity

Class 3 Subsidiary risk П Packing group **Environmental hazards** No. **ERG Code** 3H

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Other information

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Cargo aircraft only

Allowed with restrictions.

**IMDG** 

UN number

UN proper shipping name Transport hazard class(es) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Toluene, METHYL ISOBUTYL KETONE), Limited Quantity

Class 3 Subsidiary risk П Packing group **Environmental hazards** 

Marine pollutant No. **EmS** F-E, S-E

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon Non déterminé(e).

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

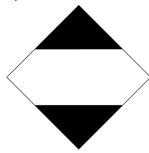
le recueil IBC

SDS CANADA 11 / 13 15980 Version n°: 05 Date de révision: 08-Juillet-2021 Date d'émission : 25-Avril-2019





# IMDG; TMD



# 15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

# Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

# Ontario. Substances toxiques. Loi sur la réduction des toxiques, 2009. Règlement 455/09 (1er juillet 2011)

ALCOOL MÉTHYLIQUE (CAS 67-56-1)

**TOLUÈNE (CAS 108-88-3)** 

# Règlements sur les précurseurs

**TOLUÈNE (CAS 108-88-3)** 

Classe B

# Règlements internationaux

### Convention de Stockholm

Sans objet.

### Convention de Rotterdam

Sans objet.

### Protocole de Kyoto

Sans objet.

# Protocole de Montréal

Sans objet.

### Convention de Bâle

Sans objet.

# **Inventaires Internationaux**

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales	Oui

Europe Inventaire européen des substances chimiques commerciales

existantes (EINECS)

Europe Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS) Non

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-10 SDS CANADA 12 / 13 15980 Version n°: 05 Date de révision: 08-Juillet-2021 Date d'émission : 25-Avril-2019

Pays ou région Nom de l'inventaire En stock (Oui/Non)\* Japon Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS) Corée Liste des produits chimiques existants (ECL) Oui Nouvelle-Zélande Inventaire de la Nouvelle-Zélande Oui **Philippines** Inventaire philippin des produits et substances chimiques Oui (PICCS) Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI) Taïwan Oui États-Unis et Porto Rico Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi Oui

réglementant les substances toxiques)

# 16. Autres informations

25-Avril-2019 Date de publication Date de la révision 08-Juillet-2021

Version n° 05

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use,

processing, storage, transportation, disposal and release.

Informations relatives à la révision

Des modifications importantes ont été apportées à ce document et il devrait donc être relu

entièrement.

SDS CANADA 13 / 13 15980 Version n°: 05 Date de révision: 08-Juillet-2021 Date d'émission : 25-Avril-2019

<sup>\*</sup>La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.